

Rubrique: Economie, travail et éducation
Sous-rubrique: Autorisation hôtellerie et restauration
Date de publication: KABVS 13.10.2025
Visible par le public jusqu'au: 13.11.2025
Numéro de publication: AR-VS05-0000002186

Entité de publication



Commune de Troistorrents, Place du Village 1, 1872 Troistorrents

Demande d'autorisation: hôtellerie et restauration - Maxime Monny, Troistorrents

Bénéficiaire de l'autorisation

Monsieur Maxime Monny

Domicile:

1875 Morgins

Informations sur les locaux de l'organisation concernée

Etablissement : discothèque - dancing

Adresse, lieu : Route de France 22, 1875 Morgins

N° parcelle : 1433

N° PPE : 6334, 6335 et 6336

Description de la prestation de services

Vente de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place

Contenu de l'avis

Enseigne : Le Safari Club

Heures d'ouverture et de fermeture : tous les jours de 17h00 à 04h00 (arrêt musique 03h30)

Date de prise d'activité : dès que possible

Moyen de droit / Consultation

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Troistorrents porte à la connaissance du public que M. Maxime Monny, domicilié à 1875 Morgins, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la Commune dans les 30 jours dès la présente.

Point de contact

Commune de Troistorrents

Place du Village 1, Case postale 65, 1872 Troistorrents

1872 Troistorrents

Délai

1 mois